

COMMUNE DE CINQUEUX

Compte rendu de la séance du Conseil municipal du 09 Avril 2019

L'an deux mil dix neuf, le neuf avril à dix neuf heures quarante cinq, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BARBILLON, Maire.

Etaients présents : MM. Philippe BARBILLON, Philippe POUDE, Mme Isabelle SEVERIN, Raymond LELEU, MM Francois GUERLIN, Yves DONATI, Mme Yvette CHARDIN, Mr Denis LAVERRE, Mmes Monique COPIN, Roselyne GOENSE, Sylvie CHOWANSKI.

Absents excusés avec pouvoir : M. Olivier BIRGEL (pouvoir à Isabelle SEVERIN), Mr Paulo FERREIRA (Pouvoir à Philippe POUDE), Mme Carol FERREIRA (pouvoir à M. Yves DONATI).

Absente : Mme Isabelle FRONIA.

Secrétaire de Séance : Mme Monique COPIN.

Approbation du compte rendu de la séance du 20/03/2019.

Aucune remarque n'est formulée. Le compte rendu est adopté à l'unanimité et signé des membres présents.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

1- Vote du budget de la commune 2019

Monsieur le Maire présente le budget communal 2019.

Il présente la section de fonctionnement et la section d'investissement qui s'équilibrent de la façon suivante :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 824 355	1 824 355
Investissement	1 055 542	1 055 542

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un budget **prévisionnel**.

Le montant de 1 824 355€ en recettes s'explique par un excédent reporté de 900 255€, et 924 100€ de recettes 2019 principalement alimentées par les impôts, les dotations de l'état, les revenus des immeubles.

Il énumère les dépenses d'investissement pour l'année 2019. Certaines dépenses mentionnées dans le budget ne pourront être réalisées sans l'octroi des subventions, et certains programmes budgétés sont en phase d'études.

Il fait lecture des programmes déjà en cours tels que les travaux d'enfouissement de la rue des Aigumonts et rue Verte, et la finition des trottoirs et du parking derrière la maison médicale.

Mme CHARDIN intervient sur le projet d'installation de jeux pour les enfants "aux Eraines". Monsieur le Maire répond qu'il reste encore quelques terrains à acquérir et qu'il s'agira d'un projet futur d'aménagement.

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve le budget 2019 ainsi présenté.

2- Vote du budget de l'assainissement 2019

Monsieur le Maire présente le budget communal 2019.

Il présente la section de fonctionnement et la section d'investissement qui s'équilibrent de la façon suivante :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	64 776	64 776
Investissement	122 566	122 566

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve le budget 2019 ainsi présenté.

3- Indemnités des élus - Modification de l'indice brut.

Le barème des indemnités du Maire et des Adjoints en fonction de la taille de la commune s'exprime en pourcentage d'un indice brut de la fonction publique territoriale.

Par délibération du 04 avril 2014, l'indice brut de référence était de 1015.

Au 1er janvier 2019, les montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux ont été revalorisés en application du nouvel indice brut terminal (**indice brut 1027**) de la fonction publique prévu par le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les mandats correspondants.

Questions diverses.

- ✚ Mme CHARDIN souhaiterait que le talus en face du cimetière soit arboré. Monsieur le Maire répond que la terre lors du terrassement de la maison médicale a été entreposée à cet endroit et il est prévu de l'aplanir et d'y planter quelques arbres.
- ✚ Mme CHARDIN et Mme GEOENSE, demandent que les sentes du village soient entretenues et désherbées et qu'une note soit faite aux riverains lorsque leur haie n'est pas taillée.
- ✚ Mme GOENSE signale que les odeurs subsistent dans les locaux annexes de l'école. Une visite sera organisée le mercredi 10/04 avec les élus.

↪ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures dix.

Le Maire.